

Anecdote pour jour maigre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 29

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voca que ne poivè pas sè depèdzi d'avoué lo caïon.

Djan Betsset, qu'on criè vo veni remoaù son caïon dè perquie et que vâi l'avoca eimbrelcoquâ deïn la cordelta, sè fot à rirè. L'avoca, furieu coumeint vo piadè crairè, sè met à l'insurtâ et à lâi bailli on savon que n'étâi pa pequâ dâi vai, kâ lè dzein s'a-moellâvant perquie, et l'avâi vo bocon vergogne. Mâ Betsset que n'étâi pas nantset et qu'étâi on rebriqueu dâo tonaire lâi repon :

— Ma fâi, monsu l'avoca, ne sè pas cein que vo z'âi à demèclliâ avoué mon caïon; cein ne mè vouaitè pas; mâ coumein vo z'ite ti dou attatsi âo barreau, tatsi de vo z'arreindzi !

Et aprî que l'avoca fut relèvà et que Betsset l'û remoaù son caïon po l'attatsi à 'na bargane, on pou pe levè, ye sè reinfatâ deïn la pinta iò recaffâvan ti coumein dâi fou et mîmamein l'avoca qu'avâi tot parâi trovâ la remotchâ dè son goû.

ANECNOTE POUR JOUR MAIGRE

MON docteur, qui se connaît en bonnes recettes, en herbes excellentes et en diverses anecdotes propres à reconforter le moral de ses patients, a réjoui ma convalescence d'un menu fort alléchant. Son ordonnance de rôties au vin rouge suivies d'un aromatique café noir accompagné d'une fine champagne pour dissiper les dernières vapeurs de la fièvre, me paraissait une persuasive invitation à l'appétit. Du fond du lit, mon visage amaigri s'arrondit dans la béatitude d'un sourire de gourmet. Et mon docteur, compagnon fidèle de mes recherches aux champignons que nous mangions ensemble en sauce mère, me dit :

— J'ai vu des clients qui ne souriaient pas ainsi à mes menus, et dont l'avarice sordide se traduisait, même dans la maladie, avec la splendeur d'un fruit mûr au milieu des pampres de l'automne. Il y a de ça quelques jours, j'avais ordonné à une voisine de la contrée, mise au régime, un œuf à la coque. Le lendemain, à mon passage : « Eh ! bien, ma bonne dame, et cet œuf ? A-t-il bien passé ? » — « Oh ! monsieur le docteur, sans doute ! Ça ne passe que trop vite et trop bien; j'en ai mangé la première moitié hier soir, la seconde aujourd'hui à dîner, et j'en veux boire le bouillon ce soir... J'ai remis les coquilles dans l'eau pour renforcer le goût... ça mijote à l'autocuiseur. N'est-ce pas ? il ne faut rien perdre; on le recommande assez. C'est cher, mais il faut bien reprendre des forces, comme vous m'avez dit ! »

Pauvre petit z'oiseau. — Lili, qui n'a jamais quitté le faubourg Saint-Denis, a été emmenée hier à la campagne et regarde avec compassion des oiseaux sautillant dans l'herbe :

— Pauvres petits oiseaux des champs, dit-elle, ils n'ont pas même une cage pour dormir !



A PROPOS D'UN TIR FÉDÉRAL

De beaux souvenirs.

NOUS avons, il y a une semaine ou deux, parlé des prix principaux qui avaient été délivrés au Tir fédéral de 1876, à Lausanne.

A ce propos, voici, en résumé, la description que faisait de cette belle fête, dont se souviennent encore nombre de Lausannois, de Vaudois et de Suisses, l'almanach du *Messageur Boiteux de Berne et Vevey*, de l'année 1877. Il consacrait au tir de Lausanne sa grande planche, œuvre du distingué peintre vaudois F. Bocion.

* * *

Où trouver un site plus grandiose que celui de Beaulieu pour célébrer la grande fête nationale suisse ? Au haut de sa colline boisée, le regard s'étend sur un panorama splendide. Lausanne, sur la gauche, profile sur le fond vert des monts ses clochers hardis et, plus loin, le Léman, encadré par

les Alpes et le Jura, complète ce ravissant tableau.

La cantine, un vrai monument, fit l'admiration de tous. Ce bâtiment mesurait 480 pieds de longueur, 160 de largeur et 100 de hauteur; 6500 personnes y étaient commodément assises. La tribune, construite en tuf, était un petit chef d'œuvre d'ornementation. Le soir, éclairée par place de 1500 becs de gaz, la cantine offrait un coup d'œil magnifique.

Le pavillon des prix était une construction remarquable. Quatre escaliers ornés de vases fleuris y conduisaient. Ses vitrines renfermaient pour plus de 200,000 francs de prix, et plus de 50,000 visiteurs ont pu admirer ces merveilles de l'art et de l'industrie. Une première galerie portait les écussons des cantons; sur la seconde flottaient les bannières des sociétés venues de toutes les parties du pays. Une coupole en tôle argentée, d'où s'élançait une flèche effilée surmontée d'une grande oriflamme, couronnait ce gracieux pavillon.

Des portiques formés pas des mâts vénitiens et reliés les uns aux autres par des guirlandes de mousse accrochées à des mâts plus petits ornés d'écussons et de drapeaux aux couleurs fédérales et cantonales, complétaient la décoration de la place, au centre de laquelle était un jet d'eau.

Le stand de la Pontaise dominait le vallon situé au pied de la belle forêt de Sauvabelin, chère aux Lausannois. Le nombre des cibles était de 176, à 300 et 450 mètres du stand.

Lausanne s'était parée comme une belle fiancée pour recevoir tant de milliers d'hôtes et tout le monde admirait ses décorations élégantes. Détail à retenir, un immense jet d'eau avait été installé sur la Riponne. Le soir de l'illumination, près de 90,000 à 100,000 personnes se pressaient de Beaulieu à la ville. Quel spectacle impressionnant ! Partout, un ordre parfait. Ce jour-là — c'était le jour « officiel » — plus de 10,000 personnes dinèrent à la cantine. On juge de l'animation.

« Ce n'est qu'un peuple libre, disait un visiteur étranger, émerveillé, qui peut jouir de fêtes semblables. Chez nous, le gouvernement fait les fêtes; ici, c'est le peuple ! »

Quelques détails statistiques :

Le stand a été constamment occupé par 1500 à 2000 tireurs. Il a été vendu 854,553 jetons à 30 centimes; 4665 passes aux « bonnes cibles » à 35 fr.; 200 passes « cavalerie » à 15 fr.; 1510 passes « solidarité » cible en faveur des victimes des inondations qui ont eu lieu cette année-là, à 5 fr.; 17,659 cartes de fête à 1 fr.; 91,878 paquets de cartouches à 50 centimes.

M. Corboz, juge à Eppesses (Vaud) a remporté le 1^{er} prix (3030 fr.), consistant en une magnifique Bible offerte par les pasteurs vaudois, et 1800 fr. en or.

M. H. Knecht (St-Gall), proclamé roi du tir, a fait 903 cartons, et M. Pictet, major, à Genève, 677.

On évalue à 300,000 bouteilles, la consommation de vin blanc et rouge; 16,000 « chopes » de bière ont été vendues dans la petite cantine située au nord-est de la place de Beaulieu. Dans la grande cantine, on a consommé 600 quintaux de viande, 250 de pommes de terre, 70 de haricots et 250,000 têtes de salade.

« Si le canton de Vaud, au point de vue financier, etc., a fait de grands sacrifices à cette occasion, dit en terminant l'auteur de l'article que nous résumons, il n'a pas lieu de le regretter, vu la complète réussite de la fête. Favorisée par un temps magnifique, elle a laissé d'agréables et de grands souvenirs. Tous les discours respiraient le plus pur patriotisme, un attachement profond à la patrie et à ses institutions. Les divergences d'opinions touchant l'application de la nouvelle Constitution fédérale — elle venait d'être votée par le peuple — s'aplaniront, car la conciliation a été hautement et largement prêchée. Un avenir prochain prouvera que les intérêts généraux de la nation sont au-dessus des partis et le tir fédéral n'aura pas peu contribué à rapprocher les citoyens, qui se sont tendu une main fraternelle à l'ombre de nos drapeaux.

» Le canton de Vaud peut être fier de ce résultat.

» Puissent nos enfants imiter leurs pères lorsque la bannière fédérale reviendra flotter sur les rives du Léman ! »



FIGURES VAUDOISES

Le taupier.



SOUS ce double titre, la *Feuille d'Avis du district d'Aigle* du 4 mai dernier, a publié l'original portrait que voici :

* * *

C'était une sorte de nain contrefait, semblable à quelque gnome, à l'un de ces mendiants difformes du Moyen-Age qui grimacent dans les toiles de Téniers. Il portait de vieux vêtements sans couleur, trop larges et trop longs. Il était si goîtreux que sa voix grinçait comme un gond rouillé pour forcer l'obstacle.

Il vivait seul dans une mesure crasseuse et décrépite, tapie dans l'une de ces clairières inquiètes qui s'ouvrent dans la grande forêt.

Il était simple, même un peu crétin. Ses yeux louchaient dans une face épaisse. Du poil roux mal rasé poussait sur son goître et sur ses joues en vieux cuir. Il nous parlait. J'entends encore sa voix rauque, égayée d'un accent joratois.

On le voyait aller dans les prés, boitant sur ses jambes torsées, tenant sur l'épaule ses pièges. Son autre main, énorme et velue, portait une grappe de taupes mortes.

Il allait sous la pluie, traînant ses socques dans les guérets boueux, soufflant et toussant. Il allait, par les soleils d'août, dans les campagnes écrasées de chaleur.

Il tendait ses trappes. Courbé sur les taupinières, étouffé par son goître qui faisait râler sa respiration, il plantait dans la terre une baguette de noisetier au bout de laquelle une anse de ficelle tendue en lacet et retenue par un ressort menaçait l'issue du terrier.

Quand il revenait, le jour suivant, la taupe était prise. Le coup terrible du lacet l'avait saisie au sortir de la galerie; en quelques spasmes, elle était morte. Elle se balançait à deux pieds du sol, étranglée, ses pauvres pattes trappes écartées, sa jolie fourrure à reflets gris ternie par la mort, ses petits yeux si noirs, vitreux et flétris.

Et le taupier de la dépendre et de l'ajouter à son trophée. Puis, par les prés fauchés ras où le soleil doré allongeaient les ombres du soir, dans les chaumes, dans les labours, sous les vergers, on voyait le nain grotesque s'éloigner, traînant ses pieds lourds.

Toujours à son obscur travail, penché vers son gibier souterrain, trappeur sans gloire, qu'il en a pris, des taupes, et des « derbons », des mulots, des musaraignes, de ces bêtes grises, nerveuses, qui rampent dans la nuit de leurs tunnels sinueux ! Mais il y en avait toujours, et plus il en prenait dans ses lacs de ficelle, plus les taupinières en terre brune revenaient bossuer les prés ras.

Il est mort à son tour, seul, dans sa mesure sordide, une nuit où le vent faisait craquer et se heurter dans la forêt les troncs des grands sapins. Mué peut-être en une sorte de génie des campagnes, il continue ses longs errements dans les sentiers des bois, dans les ravins, dans les labours humides, par le silence des nuits sans lune.

R. B.

Une raison. — Comment se fait-il que toi, un homme si élégant, demande un de ses amis à M. X., tu te promènes avec un chapeau tout râpé ?

— Hélas ! pour une raison bien simple; ma femme m'a dit : « Tant que tu mettras cet affreux chapeau, je ne sortirai pas avec toi ! »

Viande de cheval. — L'autre jour, à Lausanne, un lourd camion automobile, dérapant sur une des artères les plus raides, enfonça la vitrine d'un étal où l'on débitte de la viande de jument ou d'étalon. Quelques instants après, un passant facétieux, venu de Renens, nous dit-on, colla clandestinement à la porte l'avis suivant :

« On débittera demain la viande des 30 chevaux du camion automobile des Imprimeries Réunies, péris en pénétrant dans la devanture de la Boucherie chevaline, à la rue Mercerie. »